

Dernière mise à jour le 01 avril 2025

Allocation Adultes Handicapés AAH 2025

Montant 2025 de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) qui permet de garantir un revenu minimum aux personnes handicapées afin qu'elles puissent faire face aux dépenses de la vie courante.

Sommaire

- Qu'est ce que l'allocation aux adultes handicapés (AAH) ?
- Quel est le montant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) en 2025 ?
- Plafonds de ressources
- Valeurs
- AAH (Allocation pour Adulte Handicapé) et majoration pour la vie autonome

Qu'est ce que l'allocation aux adultes handicapés (AAH) ?

L'allocation aux adultes handicapés (AAH) est une [aide financière](#) versée aux personnes en situation de handicap pour leur garantir un revenu minimal. Elle est attribuée sous conditions de taux d'incapacité, de ressources, d'âge et de résidence. L'AAH peut être versée à taux plein ou réduit, selon les ressources du bénéficiaire, et peut se cumuler avec certains revenus professionnels ou d'autres aides.

Quel est le montant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) en 2025 ?

Taux d'incapacité permanente pour bénéficier de l'AAH	<ul style="list-style-type: none">• Au moins 80 %• Ou compris entre 50 et 79 % et avoir une restriction substantielle et durable d'accès à un emploi du fait du handicap. Nota : ce taux d'incapacité est apprécié par la CDAPH.
Conditions d'âge	<ul style="list-style-type: none">• Âge minimum : 20 ans (ou 16 ans si la personne n'est plus à la charge de ses parents pour le bénéfice des prestations familiales)

Plafonds de ressources

Les ressources ajoutées à celles de la personne avec elle vit en en couple ne doivent pas dépasser un certain plafond.

Nombre d'enfants à charge au sens des prestations familiales	Ressources
0	11 656 €
1	17 485 €
2	23 313 €
3	29 141 €
4	34 969 €

Depuis le 1er octobre 2023, le calcul de l'AAH est déconjugalisé.

Cela signifie que les ressources de la personne avec laquelle la personne vit en couple ne sont plus prises en compte dans le

calcul de votre AAH.

Toutefois, si la déconjugalisation est moins avantageuse financièrement pour la personne concernée, la prise en compte des ressources de la personne avec laquelle elle vit en couple est maintenue dans le calcul de votre AAH (c'est ce que l'on appelle la conjugalisation).

Dès que le calcul conjugalisé n'avantage plus la personne handicapée, l'AAH est calculée de manière déconjugalisée et ce, de manière automatique et définitive.

Valeurs

Valeur AAH	<p>Sans ressources :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1.033,32 € depuis le 1^{er} avril 2025. Décret n° 2025-297 du 29 mars 2025 portant revalorisation de l'allocation aux adultes handicapés, JO du 30 • 1.016,05 € depuis le 1^{er} avril 2024. Décret n° 2024-397 du 29 avril 2024 portant revalorisation de l'allocation aux adultes handicapés, JO du 30 • Si la personne perçoit une pension ou une rente (invalidité, rente, accident du travail) : la différence entre le montant de la pension ou de la rente et 1.033,32 € (ou 1.016,05 € jusqu'au 31 mars 2025); • En cas d'activité salariée (dans un ESAT) : le montant de l'AAH est calculé en fonction des revenus d'activité; • En cas d'activité salariée (dans un milieu ordinaire) : le montant de l'AAH est calculé en fonction des revenus d'activité; • En cas d'hospitalisation, incarcération, hébergement en maison d'accueil spécialisé : si l'hospitalisation, l'incarcération ou l'hébergement est d'une durée inférieure à 60 jours : AAH à taux plein.; • Au-delà de 60 jours, le montant de l'AAH est réduit à 30 %
------------	--

AAH (Allocation pour Adulte Handicapé) et majoration pour la vie autonome

Les conditions permettant de cumuler l'AAH et la « majoration pour la vie autonome » sont :

- Percevoir l'AAH à taux normal ;
- Avoir un taux d'incapacité d'au moins 80% ;
- Disposer d'un logement indépendant ;
- Bénéficier d'une aide au logement comme titulaire du droit ;
- Ne pas percevoir de revenu d'activité à caractère professionnel propre.

Montant (depuis le 1 ^{er} septembre 2008)	104,77 € par mois
Cas de suspension	Séjour dans un établissement de santé ou une maison d'accueil ; Séjour dans un établissement pénitentiaire.

Allocation Adultes Handicapés AAH 2024

Voici le barème de l'[allocation pour Adultes Handicapés AAH de 2024](#).

☒ Conditions d'attribution

Taux d'incapacité permanente pour bénéficier de l'AAH	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 80 % • Ou compris entre 50 et 79 % et avoir une restriction substantielle et durable d'accès à un emploi du fait du handicap. Nota : ce taux d'incapacité est apprécié par la CDAPH.
---	--

Conditions d'âge

- Âge minimum : 20 ans (ou 16 ans si la personne n'est plus à la charge de ses parents pour le bénéfice des prestations familiales)

☒ Plafonds de ressources

Nombre d'enfants à charge au sens des prestations familiales	Ressources
0	11 656 €
1	17 485 €
2	23 313 €
3	29 141 €
4	34 969 €

☒ Valeurs

Valeur AAH	<ul style="list-style-type: none"> • Sans ressources : 1.016,05 € depuis le 1^{er} avril 2024. Décret n° 2024-397 du 29 avril 2024 portant revalorisation de l'allocation aux adultes handicapés, JO du 30 • Sans ressources : 971,37 € depuis le 1^{er} avril 2023. Décret n° 2023-328 du 29 avril 2023 portant revalorisation de l'allocation aux adultes handicapés, JO du 30 • Si la personne perçoit une pension ou une rente (invalidité, rente, accident du travail) : la différence entre le montant de la pension ou de la rente et 971,37 € ; • En cas d'activité salariée (dans un ESAT) : le montant de l'AAH est calculé en fonction des revenus d'activité; • En cas d'activité salariée (dans un milieu ordinaire) : le montant de l'AAH est calculé en fonction des revenus d'activité; • En cas d'hospitalisation, incarcération, hébergement en maison d'accueil spécialisé : si l'hospitalisation, l'incarcération ou l'hébergement est d'une durée inférieure à 60 jours : AAH à taux plein.; • Au-delà de 60 jours, le montant de l'AAH est réduit à 30 %
------------	---

☒ AAH (Allocation pour Adulte Handicapé) et majoration pour la vie autonome

Montant (depuis le 1 ^{er} septembre 2008)	104,77 € par mois
--	-------------------

Cas de suspension

- Séjour dans un établissement de santé ou une maison d'accueil ;
- Séjour dans un établissement pénitentiaire.

Allocation Adultes Handicapés AAH 2023

Voici le barème de [l'allocation pour Adultes Handicapés AAH de 2023](#).

☒ Conditions d'attribution

Taux d'incapacité permanente pour bénéficier de l'AAH	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 80 % • Ou compris entre 50 et 79 % et avoir une restriction substantielle et durable d'accès à un emploi du fait du handicap. Nota : ce taux d'incapacité est apprécié par la CDAPH.
Conditions d'âge	<ul style="list-style-type: none"> • Âge minimum : 20 ans (ou 16 ans si la personne n'est plus à la charge de ses parents pour le bénéfice des prestations familiales)

☒ Plafonds de ressources

Nombre d'enfants à charge au sens des prestations familiales	Vous vivez seul	Vous vivez en couple
0	11 480 €	20 778 €
1	17 220 €	26 518 €
2	22 960 €	32 258 €
3	28 699 €	37 998 €
4	34 439 €	43 738 €

☒ Valeurs

Valeur AAH	<ul style="list-style-type: none"> • Sans ressources : 971,37 € depuis le 1^{er} avril 2023 ; • Sans ressources : 956,65 € du 1^{er} janvier au 31 mars 2023. • Décret n° 2023-328 du 29 avril 2023 portant revalorisation de l'allocation aux adultes handicapés, JO du 30 • Si la personne perçoit une pension ou une rente (invalidité, rente, accident du travail) : la différence entre le montant de la pension ou de la rente et 971,37 € (ou 956,65 € de janvier à mars 2023) ; • En cas d'activité salariée (dans un ESAT) : le montant de l'AAH est calculé en fonction des revenus d'activité; • En cas d'activité salariée (dans un milieu ordinaire) : le montant de l'AAH est calculé en fonction des revenus d'activité; • En cas d'hospitalisation, incarcération, hébergement en maison d'accueil spécialisé : si l'hospitalisation, l'incarcération ou l'hébergement est d'une durée inférieure à 60 jours : AAH à taux plein.; • Au-delà de 60 jours, le montant de l'AAH est réduit à 30 %
------------	--

☒ AAH (Allocation pour Adulte Handicapé) et majoration pour la vie autonome

Montant (depuis le 1 ^{er} septembre 2008)	104,77 € par mois
Cas de suspension	Séjour dans un établissement de santé ou une maison d'accueil ; Séjour dans un établissement pénitentiaire.

Allocation Adultes Handicapés AAH 2022

Voici le barème de l'[allocation pour Adultes Handicapés AAH de 2022](#).

Conditions d'attribution

Taux d'incapacité permanente pour bénéficier de l'AAH	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 80 % • Ou compris entre 50 et 79 % et avoir une restriction substantielle et durable d'accès à un emploi du fait du handicap. Nota : ce taux d'incapacité est apprécié par la CDAPH.
---	--

Conditions d'âge

- Âge minimum : 20 ans (ou 16 ans si la personne n'est plus à la charge de ses parents pour le bénéfice des prestations familiales)

☒ Plafonds de ressources

Revenu annuel maximum		
Nombre d'enfants à charge au sens des prestations familiales:	Vous vivez seul	Vous vivez en couple
0	10 843 €	19 626 €
1	16 265 €	25 048 €
2	21 686 €	30 469 €
3	27 108 €	35 891 €
4	32 530 €	41 313 €

☒ Valeurs

Valeur AAH	<ul style="list-style-type: none"> • Sans ressources : 919,86 € (depuis le 1er avril 2022) et 903,60 € (jusqu'au 31 mars 2022) • Si la personne perçoit une pension ou une rente (invalidité, rente, accident du travail) : la différence entre le montant de la pension ou de la rente et 903,60 € ; • En cas d'activité salariée (dans un ESAT) : le montant de l'AAH est calculé en fonction des revenus d'activité; • En cas d'activité salariée (dans un milieu ordinaire) : le montant de l'AAH est calculé en fonction des revenus d'activité; • En cas d'hospitalisation, incarcération, hébergement en maison d'accueil spécialisé : si l'hospitalisation, l'incarcération ou l'hébergement est d'une durée inférieure à 60 jours : AAH à taux plein.; • Au-delà de 60 jours, le montant de l'AAH est réduit à 30 %
------------	--

☒ AAH (Allocation pour Adulte Handicapé) et majoration pour la vie autonome

Montant (depuis le 1 ^{er} septembre 2008)	104,77 € par mois
Cas de suspension	Séjour dans un établissement de santé ou une maison d'accueil ; Séjour dans un établissement pénitentiaire.